

COMMUNE DE VILLECHENEVE
69770 RHONE
Compte-rendu de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 juin 2009

Présents : MM. CRIBIER. CHAZELLES. PIQUET. VARILLON. MME CHIRAT. MM. GRANJARD. SARCEY. MME DUSSUYER. M. CHIRAT. MELLE FAURE. M. BLANC. MME CHAVEROT.

Absents excusés: Mme DE OLIVEIRA. MM. BOINON. MONDELAIN

Secrétaire de séance : Mr CHIRAT Sébastien

Début de la réunion : 20h30

Fin de la réunion : 22h40

LE CONSEIL MUNICIPAL

- 1) Approuve la convention pour l'intervention de l'assistance technique aux collectivités dans le domaine de l'assainissement collectif pour l'exercice 2009 pour un montant de 380 euros. Celle-ci est fixée pour une durée de deux années.
- 2) Décide d'attribuer une subvention d'un montant de 23 euros par élèves à la Maison Familiale Rurale du Val de Coise pour l'exercice 2009.
- 3) Décide d'attribuer à l'Hôpital Intercommunal du Canton de Saint Laurent de Chamousset une subvention de 70 euros dans le but de participer aux animations organisées pour les résidents de l'Hôpital et de la Maison de Retraite pour l'exercice 2009

Votants : 12

Pour : 9

Contre : 2

Blanc : 1

- 4) Décide d'attribuer à la Communauté de Communes Chamousset en Lyonnais une subvention de 1.52 euros par jour et par enfant pour les activités sportives et multimédia pour l'exercice 2009 .
- 5) Approuve le devis estimatif établi par la DDE de l'Ouest Lyonnais concernant le programme de sécurité 2009 (cheminement piétons les placettes) d'un montant de 29 527 euros HT . Sollicite le Département pour l'octroi d'une subvention au titre des amendes de police 2009 pour la réalisation de cette opération.

- 6) Approuve la liste dressée par le Comité Technique Paritaire du centre de gestion du Rhône concernant les autorisations spéciales d'absence des agents communaux.
- 7) Retient les offres de l'entreprise SERRAILLE Jean-Paul (lot 1- maçonnerie) et LACAND Raphaël (lot 2 – zinguerie) pour un montant total HT de 19 854.49 euros pour la réhabilitation de la toiture de l'école primaire. Les travaux de réhabilitation sont prévus à partir du 15 juillet 2009.
- 8) Est informé des nouvelles dispositions concernant l'accessibilité des personnes à mobilités réduites. Un état des lieux a été réalisé sur l'ensemble des bâtiments communaux.
- 9) Ecoute de Monsieur le Maire le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau.
- 10) Est avisé de l'avancement des travaux de voirie au lotissement « les placettes » réalisés par l'entreprise APPIA RHONE.
- 11) Ecoute un compte-rendu du délégué de l'école au sujet de la prochaine rentrée scolaire (effectifs, budget...).
- 12) Prend connaissance du rapport d'activités de l'association du restaurant scolaire suite à un sondage réalisé auprès des parents d'élèves.
- 13) Délibère au sujet de différentes questions diverses.

Fait en Mairie le 26 juin 2009

Le Maire,

J.CRIBIER